



Que vont devenir nos missions, nos emplois et nos moyens ?

Derrière le rapport du Sénat : l'austérité

Depuis la publication du rapport de la commission d'enquête sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État, chacun y va de son commentaire rassurant ou de ses critiques à l'encontre de son président, de sa rapportrice ou de certaines personnes auditionnées.

Force est de constater que l'ANCT paie aujourd'hui ce que la CGT-ANCT a de tout temps dénoncé : une vision étriquée de notre rôle (« prestataire au service des collectivités ») ; l'invisibilisation de certaines de nos missions ; la décorrélation des moyens humains des moyens budgétaires ; une tutelle déconnectée de nos objectifs ; la mise en avant de « dispositifs » au détriment des analyses et propositions des politiques publiques que nous sommes censées porter... la liste est longue.

Les conclusions et les préconisations du Sénat ne sont qu'une étape de plus dans la destruction idéologique de l'Etat en tant que puissance agissante au bénéfice de TOUS les habitants, de TOUS les territoires fragiles identifiés... Les agents s'en retrouvent plongés dans une encore plus profonde perplexité anxieuse.

Certes ces propositions sénatoriales ne sont à ce jour que des recommandations, mais elles dessinent une feuille de route inquiétante : suppressions, fusions, transferts de missions, mutualisations forcées... avec au passage la « disparition » d'une partie des emplois et crédits dédiés. Le Premier ministre n'en attendait d'ailleurs pas moins pour dégainer une énième « réforme de l'administration territoriale » à Chartres dès demain !

Les banderilles en 2025, l'estocade en 2026 ?

Pour parachever le tableau, le Premier ministre doit présenter, la semaine prochaine, un plan sur quatre ans « pour revenir (...) à un certain équilibre des finances publiques » afin qu'on « touche le point où la dette n'augmente plus ». Comprenez : un budget 2026 hyper-austéritaire. Le gouvernement a en effet l'intention de recourir à la même tactique que ses prédécesseurs : combler le trou dans les comptes de la Nation que le pouvoir n'a cessé de creuser avec ses cadeaux sans contrepartie aux entreprises et aux plus riches. Or, pour la CGT, les salariés ont déjà payé puisque depuis sept ans, nous avons eu à subir une réforme des retraites violente, trois réformes de l'assurance chômage, une réforme violente du Code du travail, des coupes dans les effectifs du public et un recul assez inédit du niveau des salaires dans le privé comme dans le public.

Pourtant, avec 160 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, 80 milliards de fraude fiscale et une non-taxation des plus riches (qui proportionnellement ne paient quasiment pas d'impôts), l'argent existe. Nul besoin d'un nouveau recul des services publics qui, sur les territoires qui nous préoccupent, sont souvent la seule richesse des habitants. Au contraire.

Nul besoin de tailler dans les effectifs et les moyens de l'ANCT ni d'autres agences ou administrations publiques. Au contraire.

A l'ANCT, on évoque 25 ETP en moins en 2025. Sans que cela ne soit officiel. Le budget de l'agence a opportunément été retiré de l'ordre du jour du Conseil d'administration du 26 juin. Et bien évidemment cette question n'a jamais été présentée aux organisations syndicales dans ou hors des instances de dialogue social. Mais déjà des mises à disposition ne sont pas renouvelées. Déjà des missions à l'extérieur sont remises en question. **Déjà des encadrants laissent entendre que les départs ne seraient pas compensés ; que le renouvellement des CDD se ferait à l'aune des besoins... et de la gueule du client.**

Dans ces conditions, le silence de l'ANCT ne peut qu'inquiéter. Aucune communication à destination des personnels de l'agence. Ni de la part du président du Conseil d'administration ni de la part de la direction.

La CGT revendique :

- **des emplois pérennes, sans mobilité forcée**
- **le remplacement des départs et le renouvellement des CDD et mises à disposition**
- **la CDIisation de tous les CDD au terme du deuxième contrat**
- **le respect des agents et du dialogue social**
- **une politique publique cohérente, au service des habitants, des territoires et du climat**
- **le maintien des moyens alloués**

Paris, le 07 juillet 2025



***La CGT-ANCT vous représente et porte votre voix
au CSA-CSE, au Conseil d'administration de l'Agence et tous les jours
N'hésitez pas à nous contacter : CGT-ANCT@anct.gouv.fr***